

REVUE MUNICIPALE  
AUTOMNE 2014  
Kelaouem gêr • Diskar-Amzer 2014



**KOMBRID**  
Sant-Voran

2014

# Combrit

*Sainte-Marine*

## PLEIN PHARE SUR LA JEUNESSE



LA CAPITAINERIE  
SE REDESSINE



LE MARCHÉ  
ÉTÉ COMME HIVER



INDISPENSABLES  
BÉNÉVOLES



## ÉTAT CIVIL

DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 30 SEPTEMBRE 2014

### NAISSANCES

Aaron PERON  
Louise et Anna NELIAS  
Tristan GAONAC'H  
Inola URVOAS  
Tom QUILLEC  
Candice KERNOA HAY  
Maya LE DREAU  
Bleuenn TOULEMONT  
Juliette LAMOUR  
Louis JUGON  
Julie ESPERN  
Corentin LE BORGNE  
Thiago DELAUTRE  
Lucie LE COZ  
Lohan MARCZAK  
Maïlys DésERT  
Eléonore ROZUEL  
Logan WIOLAND  
Lison TRÉPOST  
Candice CASTRIC  
Emma DOARÉ

### MARIAGES

Jean-François ERHEL  
et Maïté FÈVRE  
Pierrick L'HOTELLIER  
et Natacha CASTRIC  
Aloïs GOUX  
et Victoire SALKIN  
Isidro GOMEZ SANCHEZ  
et Pascale LITTLE  
Thomas LE GALL  
et Florence BALLY  
François TAILLIEZ  
et Sophie DROUILLAND  
Philippe BERNARD  
et Tiphen KERAUDREN  
Steeve NOENS  
et Emilie MAUVIEL  
Sébastien GUIRIEC  
et Claire ALTERIO  
Régis du HAMEL de FOUGEROUX  
et Hélène de JUGE de LAFERRIÈRE  
Victor SOUCHU  
et Clémence BATAILLE

### DÉCÈS

Albert CARIOU  
Armand STEFF  
Jean Louis LE BLEIS  
Pierre TOULEMONT  
Léon SCUILLER  
François QUENET  
Marie Louise LE CERTEN  
*épouse GILLES*  
Louis L'HENORET  
André DAÉRON  
Marguerite GUIHARD  
*épouse GAUTIER*  
Raymond YVIN  
Louise KERVEILLANT  
*veuve LE GALL*  
Jean-Paul GAUDUCHON  
Suzanne SÉNÉCHAL  
*veuve DIQUELOU*  
Mathilde NARZUL  
*veuve CASTRIC*  
Pierre KERVRAN  
Marie Jeanne GUIBON  
*veuve GOURLAOUEN*  
Denise CHRISTIEN  
*veuve LE LOUPP*  
André AUGER  
Pierre GLOANNEC  
Jean NARZUL  
Thérèse KERNAFFLEN  
*épouse THOMAS*  
Marie SUSTAR  
*veuve HUBERT*  
Pierre MOALIC  
Simone MONFORT  
*épouse KERVEILLANT*  
Geneviève POSTOLEC  
*veuve LARNICOL*  
Madeleine ROBERT  
*veuve CARPENTIER*  
Emile VIGOUROUX  
Jean FERNANDEZ

## INFOS PRATIQUES

### HORAIRES D'OUVERTURE DES SERVICES PUBLICS

#### MAIRIE 02 98 56 33 14

##### > Accueil / Etat civil

- Du lundi au vendredi :  
8 h 30 - 12 h  
13 h - 17 h  
(16 h 30 le vendredi)

##### > Urbanisme

- Le lundi et le jeudi :  
8 h 30 - 12 h  
13 h 15 - 17 h  
- Le mardi, le mercredi,  
le vendredi : 8 h 30 - 12 h

##### > CCAS

- Du lundi au jeudi :  
8 h 45 - 12 h 15  
13 h 15 - 17 h 15  
- Le vendredi :  
8 h 45 - 12 h 15  
13 h - 16 h 30

#### ABRI DU MARIN

02 98 51 94 40

##### > Hors vacances scolaires :

- Du jeudi au dimanche :  
14 h - 19 h

##### > Vacances scolaires :

- Du mercredi au dimanche :  
14 h - 19 h

#### FORT 02 98 51 98 88

- Tous les jours :  
14 h 30 - 18 h 30  
Fermé le mardi

#### MÉDIATHÈQUE

02 98 51 90 81

- Lundi : 10 h - 12 h  
- Mercredi :  
10 h - 12 h / 14 h - 16 h  
- Vendredi : 16 h 30 - 19 h  
- Samedi : 10 h - 12 h

#### BUREAU DU PORT

02 98 56 38 72

##### > Hors saison :

- Du lundi au vendredi :  
8 h - 12 h / 14 h - 17 h 30  
- Samedi :  
8 h 30 - 12 h  
13 h 30 - 17 h

#### AGENCE POSTALE

SAINTE-MARINE

02 98 56 30 75

##### > Hors saison :

- Du lundi au vendredi :  
9 h - 11 h 30  
(12 h 30 le mercredi)

#### LA POSTE COMBRIT

02 98 56 35 19

- Lundi, jeudi, vendredi :  
9 h - 12 h  
14 h - 16 h  
- Mardi :  
9 h 30 - 12 h / 14 h - 16 h  
- Mercredi : 14 h - 16 h  
- Samedi : 9 h - 12 h

#### DÉCHETTERIE

02 98 51 31 42

- Du lundi au vendredi :  
8 h 30 - 11 h 50  
14 h - 17 h 50  
- Le samedi :  
9 h - 11 h 50  
14 h - 17 h 50

### TÉLÉPHONES UTILES

#### MÉDECINS

- Coadou Iseult /  
Chappey Sébastien :  
02 98 56 30 27  
- Chabin Thierry :  
02 98 56 46 01

#### INFIRMIÈRES

##### > Au bourg :

- Raoux Odile /  
Le Guenno Edwige :  
02 98 56 31 12

- Souron Damienne,  
Roger Agra Sandra,  
Le Floch Gaëlle,  
Queffelec Stéphanie :  
02 98 56 32 69

##### > À Sainte-Marine :

- Morvan Marie-Annick,  
Feurprier Hélène,  
Leclerc Patricia :  
02 98 51 50 31  
- Le Dain Céline /  
Golin Céline :  
02 98 51 29 77

#### DENTISTES

##### > Au bourg :

- Durand Claude :  
02 98 56 34 27  
- Boyer Franck :  
02 98 51 92 92

##### > À Sainte-Marine :

- Le Vagueresse Yvan :  
02 98 51 90 10

#### PODOLOGUES

- Kinger Anne-Catherine :  
06 61 36 09 76  
- Baudéy Isabelle :  
02 98 51 91 14

#### KINÉSITHÉRAPEUTES

- Chauvière Nathalie :  
02 98 56 32 16  
- Burban Clarisse  
(kiné-ostéopathe) :  
09 81 31 03 80 et  
06 60 69 43 44  
- Beuzet Marie-Pierre /  
Descazot Cécile :  
02 98 56 34 99

#### PHARMACIE DE LA MARINE 02 98 56 34 20

#### CABINET VÉTÉRINAIRE DE L'ODET

- Baron François /  
Vieux-Violleau Isabelle :  
02 98 58 41 15

#### SAUVETAGE EN MER 02 97 55 35 35

## Défibrillateurs

- Sur le port au Bistrot du Bac aux heures d'ouverture
- À l'Espace sportif aux heures d'ouverture
- Dans les vestiaires du club de foot au Stade, clé d'accès aussi à la Médiathèque
- À la déchetterie aux heures d'ouverture au public

## SOMMAIRE

- 2 Etat-civil  
Infos pratiques
- 3 Edito  
Sommaire
- 4 Le conseil municipal
- 6 **DOSSIER :**  
PLEIN PHARE  
SUR LA JEUNESSE
- 10 Environnement
- 13 Social
- 14 Sport et Loisirs
- 16 Littoral
- 18 Culture
- 22 Travaux
- 24 Vivre à Combrit
- 27 Expression politique



Directeur de la publication :  
Jacques Beaufils

Crédit photos : Yvon Goenvec

**CONTACT MAIRIE**

Tél : 02 98 56 33 14

Fax : 02 98 56 40 65

mairie@combrit-saintemarine.fr

www.combrit-saintemarine.fr

Conception - Impression :  
Imprimerie Tanguy - Pont-l'Abbé  
Imprimé sur papier recyclé  
avec des encres végétales.



## “ TOUT VIENT A POINT A QUI SAIT ATTENDRE...”

*Voici le premier bulletin municipal de la mandature qui n'a pu être réalisé et édité en temps et lieu.*

*En effet, les élus et le personnel en charge de la rédaction n'ont pu s'y consacrer, étant mobilisés à plein temps par la mise en chantier des principaux projets du programme municipal.*

*Parmi ceux-ci, je n'en retiendrai qu'un : l'organisation des nouveaux rythmes scolaires avec*

- *La mise en place, impérative pour la rentrée, des fameux TAP (Temps d'Activités Périscolaires), mise en place qui a nécessité de nombreuses rencontres et séances de travail.*

- *Et par voie de conséquence, la création pour la rentrée d'un ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement), ou plus prosaïquement Centre Aéré, que nous avons voulu intercommunal avec Tréméoc et Ile-Tudy. Il est destiné à accueillir les enfants scolarisés dans les trois communes le mercredi après-midi pendant l'année scolaire, et du lundi au vendredi pendant les congés des petites et grandes vacances scolaires.*

*D'autres chantiers, déjà sur les rails, devraient être menés à bien au cours de l'exercice 2015 : celui du restaurant municipal et celui de la réhabilitation de la Capitainerie du Port.*

*Le travail n'est pas achevé pour autant, il restera du pain sur la planche. Mais ce n'est pas le cœur qui manque à l'ouvrage. Notre détermination est sans faille.*

**Jacques BEAUFILS**  
Maire



# LE CONSEIL MUNICIPAL

4



**Jacques BEAUFILS, Maire,**  
Chevalier dans l'Ordre National du Mérite  
Professeur de collège en retraite  
Maire honoraire de Rimogne (08).  
74 ans  
Médaille d'honneur régionale, départementale  
et communale, échelon or.  
Président de toutes les commissions  
**Représentant de la Commune pour :**  
Conseil portuaire, SIVOM (Membre titulaire),  
Comité de Jumelage, CCPBS



**Henri STEPHAN,**  
**1<sup>er</sup> Maire Adjoint en charge des Finances  
et de l'Administration Générale**  
Retraité de Banque - 64 ans  
Commissions :  
- Finances et Administration générale  
(vice-président)  
- Urbanisme et Environnement  
- Travaux et Voirie  
- MAPA (Marché A Procédure Adaptée)  
- Appel d'offres (Membre suppléant)

Groupe de travail Restaurant municipal / ALSH

**Représentant de la commune pour :** Syndicat d'élevage, Comité de Jumelage

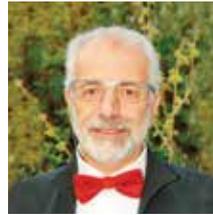


**Catherine MONTREUIL**  
**2<sup>ème</sup> maire adjoint en charge  
des Affaires Sociales et du Logement**  
Aide-soignante - 54 ans  
Commissions :  
- CCAS (vice-présidente)  
- Enfance, Jeunesse, Sports et vie associative  
- Affaires scolaires  
- Appel d'offres (membre suppléant)

Groupe de travail Restaurant municipal / ALSH

**Représentante de la commune pour :**

Conseil de vie sociale (maison de retraite)



**Jean Louis LASCHKAR**  
**7<sup>ème</sup> maire adjoint en charge  
des Travaux et de la Voirie**  
Artisan retraité - 65 ans  
Commissions :  
- Travaux et Voirie (vice-président)  
- Urbanisme et Environnement  
- MAPA (Marché A Procédure Adaptée)  
- Appel d'offres (membre titulaire)

Groupe de travail Restaurant municipal / ALSH

Référent pour la commission Locale de l'Eau (CLE)

**Représentant de la Commune pour :** Commission de sécurité, SIVOM



**Christian LOUSSOUARN**  
**3<sup>ème</sup> maire adjoint en charge  
de l'Urbanisme et de l'Environnement**  
Technicien en télécommunications - 58 ans  
Commissions :  
- Urbanisme et Environnement  
(vice-président)  
- Portuaire et Nautisme  
- Travaux et Voirie  
- Appel d'offres (membre suppléant)

**Représentant de la Commune pour :**

SIVOM (membre titulaire), SIVALODET (membre titulaire),

Comité de Jumelage



**Vincent GAONAC'H**  
**Conseiller Municipal**  
Chargé de mission - Coopération européenne - 35 ans  
Commissions :  
- Urbanisme et Environnement  
- Portuaire et Nautisme  
- Travaux et Voirie

**Représentant de la Commune pour :** Centre nautique

**CCPBS : 2<sup>ème</sup> vice-président en charge  
de la Prospective, de l'Aménagement et de l'Habitat**



**Brigitte LE GALL-LE BERRE**  
**4<sup>ème</sup> maire adjoint en charge  
de la Culture, du Patrimoine  
et des Animations**  
Metteur en scène - 53 ans  
Commissions :  
- Culture, Patrimoine et Animations  
(vice-présidente)  
- Portuaire et Nautisme  
- MAPA (Marché A Procédure Adaptée)  
- Appel d'offres (membre titulaire)

**Représentante de la Commune pour :**

SIVOM, Comité de Jumelage, Village fleuri



**Christelle DANIELOU-GOURLAOUEN**  
**Conseillère municipale déléguée à  
l'Information et à la Communication**  
Employée de banque - 40 ans  
Commissions :  
- Finances et Administration générale  
- Portuaire et Nautisme  
- Affaires scolaires

**Représentante de la commune pour :** Office de Tourisme



**Gwenaël PENNARUN**  
**5<sup>ème</sup> maire adjoint en charge  
des Affaires portuaires et du Nautisme**  
Patron pêcheur - 50 ans  
Commissions :  
- Portuaire et Nautisme (vice-président)  
- Finances et Administration générale  
**Représentant de la Commune pour :**  
Conseil portuaire, Centre nautique



**Jean-Claude LE DREZEN**  
**Conseiller municipal délégué  
à l'Education et aux Affaires Scolaires**  
Principal de collège retraité - 58 ans  
Commissions :  
- Affaires scolaires (vice-président)  
- Finances et Administration générale  
- Travaux et Voirie  
- MAPA (Marché A Procédure Adaptée)  
- Appel d'offres (membre titulaire)

Groupe de travail Restaurant municipal / ALSH

**Représentant de la Commune pour :**

SIVALODET (membre suppléant), Comité de jumelage



**Isabelle LE HENAFF**  
**6<sup>ème</sup> maire adjoint en charge de l'Enfance,  
de la Jeunesse et des Sports**  
Infirmière - 47 ans  
Commissions :  
- Enfance, Jeunesse et Sports  
(vice-présidente)  
- Finances et Administration générale  
- Affaires scolaires

Groupe de travail Restaurant municipal / ALSH

**Représentante de la Commune pour :** Comité de Jumelage



**Patrice ROZUEL**  
**Conseiller municipal délégué au Tourisme**  
Professeur de cuisine - 44 ans  
Commissions :  
- Culture, Patrimoine et Animations  
- Portuaire et Nautisme

**Représentant de la Commune pour :** Office de Tourisme



**Liliane TANGUY**  
**Conseillère municipale**  
 Attachée d'administration hospitalière - 47 ans  
 Commissions :  
 - Urbanisme et Environnement  
 - Enfance, Jeunesse, Sports et Vie associative  
 - Travaux et Voirie  
 - Appel d'offres (membre suppléant)  
 Groupe de travail Restaurant municipal / ALSH

**Représentante de la Commune pour :** Comité de Jumelage  
**CCPBS :** conseiller communautaire



**Gérard YVE**  
**Conseiller municipal**  
 Délégué régional Bretagne du groupe GDF SUEZ  
 Retraité - 63 ans  
 Commissions :  
 - Finances et Administration générale  
 - Urbanisme et Environnement  
 - Appel d'offres (membre titulaire)  
 Groupe de travail Restaurant municipal / ALSH

**Représentant de la Commune pour :** Correspondant Défense  
**CCPBS :** conseiller communautaire



**Adélaïde AMELOT**  
**Conseillère municipale**  
 Consultante - 35 ans  
 Commissions :  
 - Culture, Patrimoine et Animations  
 - Enfance, Jeunesse, Sports et Vie associative  
 - Affaires scolaires  
 Groupe de travail Restaurant municipal / ALSH



**Frédéric CHAUVEL**  
**Conseiller municipal**  
 Electronicien - 53 ans  
 Commissions :  
 - Finances et Administration générale  
 - Enfance, Jeunesse, Sports et Vie associative  
 Groupe de travail Restaurant municipal / ALSH  
**Représentant de la commune pour :**  
 SIMIF (délégué suppléant)



**Christophe CLEMENT**  
**Conseiller municipal**  
 Professeur de Sciences économiques - 36 ans  
 Commissions :  
 - Finances et Administration générale  
 - Urbanisme et Environnement  
 - Culture, Patrimoine et Animations



**Stéphanie COLIN**  
**Conseillère municipale**  
 Infirmière - 32 ans  
 Commissions :  
 - Culture, Patrimoine et Animations  
 - Affaires scolaires  
 - CCAS  
 Groupe de travail Restaurant municipal / ALSH

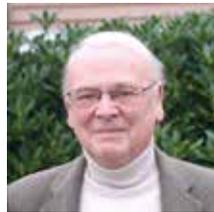


**Sabine DANIEL**  
**Conseillère municipale**  
 Mère au foyer - 46 ans  
 Commissions :  
 - Enfance, Jeunesse, Sports et Vie associative  
 - Affaires scolaires  
 - Appel d'offres (membre titulaire)  
 - CCAS  
 Groupe de travail Restaurant municipal / ALSH

**Représentante de la Commune pour :** Conseil de vie sociale (maison de retraite)



**Valérie FEYDEL**  
**Conseillère municipale**  
 Styliste - 49 ans  
 Installée par le conseil municipal du 5 novembre 2014  
 Commissions :  
 - Culture, Patrimoine et Animations



**Henri LE BECHENNEC**  
**Conseiller municipal**  
 Retraité - 69 ans  
 Commissions :  
 - Travaux et Voirie  
 - MAPA (Marché A Procédure Adaptée)  
 - Appel d'offres (membre suppléant)  
 Référent pour la sécurité routière



**Michèle LE GALL**  
**Conseillère municipale**  
 Vendeuse en boulangerie - 45 ans  
 Commissions :  
 - Urbanisme et Environnement  
 - Culture, Patrimoine et Animations  
 - Travaux et Voirie  
**Représentante de la Commune pour :** SIVOM



**Catherine MELANGE**  
**Conseillère municipale**  
 Mère au foyer - 46 ans  
 Commissions :  
 - Finances et Administration générale  
 - Culture, Patrimoine et Animations  
 - Enfance, Jeunesse, Sports et Vie associative  
 - Affaires scolaires  
 - CCAS  
 Groupe de travail Restaurant municipal / ALSH



**Maryannick PICARD**  
**Conseillère municipale**  
 Contrôleur de gestion - 53 ans  
 Commissions :  
 - Culture, Patrimoine et Animations  
 - Affaires scolaires  
 - CCAS  
 Groupe de travail Restaurant municipal / ALSH



**Vincent POUPON**  
**Conseiller municipal**  
 Serveur en restauration - 36 ans  
 Commissions :  
 - Enfance, Jeunesse, Sports et Vie associative  
 - Affaires scolaires  
 Groupe de travail Restaurant municipal / ALSH



**Jacqueline QUEAU**  
**Conseillère municipale**  
 Commerçante retraitée - 63 ans  
 Commissions :  
 - Portuaire et Nautisme  
 - Enfance, Jeunesse, Sports et Vie associative  
**Représentante de la Commune pour :** SIVOM



**Thierry TOULEMONT**  
**Conseiller municipal**  
 Responsable cuisine - 50 ans  
 Commissions :  
 - Enfance, Jeunesse, Sports et Vie associative  
 - Affaires scolaires  
 Groupe de travail Restaurant municipal / ALSH  
**Représentant de la Commune pour :** SIMIF (délégué titulaire)



## PLEIN PHARE SUR



**C**oncernant la mise en place des Temps d'activités Périscolaires (TAP), la municipalité a montré un volontarisme affiché, en concertation avec tous les acteurs concernés sur l'application des nouveaux rythmes scolaires.

Dans le seul intérêt des enfants, la mise en place de ces derniers a été effectuée en veillant à un rythme régulier journalier, en travaillant avec

les associations locales, les personnels communaux volontaires.

Quatre objectifs fixés : faire profiter les enfants d'activités éducatives de découverte voire de repos, assurer pour les plus jeunes un cadre sécurisant et connu, veiller à une sécurité optimale lors des déplacements et lors des transferts de responsabilités, et maintenir un coût raisonnable.

### **C'EST PARTI POUR LES NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES**

Les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) sont facultatifs et gratuits pour les familles.

Ils fonctionnent de 15 h à 16 h 30 les lundis et jeudis à l'école publique de Sainte-Marine et les mardis et vendredis à l'école publique du bourg.

Les élèves travaillent désormais le mercredi matin et sur quatre jours et demi par semaine, soit 180 jours par an au lieu de 144. Le temps hebdomadaire scolaire est de 24 heures.

Les TAP sont une conséquence de l'évolution des rythmes scolaires et sont organisés par les mairies

au plus près des réalités du terrain avec l'aide des associations culturelles et sportives locales.

Après 16 h 30, les élèves bénéficient des garderies municipales.

Le mercredi après l'école, les enfants peuvent rester à la garderie jusqu'à 12 h 30 et, pour les familles intéressées, ils ont la possibilité de déjeuner à la cantine et de s'inscrire au centre aéré (ALSH) pour l'après-midi.

### **DEUX RECRUTEMENTS**



#### **YOUNA IMBERT**

À 26 ans, Youna Imbert devient directrice du centre de loisirs 7-12 ans.

Elle occupait un poste similaire à Lesneven où le centre accueillait 150 enfants en été. Elle travaille dans l'animation depuis ses 17 ans et est titulaire du BPJEPS "Loisirs tous publics".

Son objectif : "Que les enfants s'amuse et se sentent bien"

Au Creac'h, le centre de loisirs peut accueillir 48 enfants encadrés par une équipe de quatre animateurs. Youna est aussi animatrice suppléante de Marie Le Maout sur les Temps d'Activités Périscolaires.

### **La réforme...**

... des rythmes scolaires va entraîner de profondes modifications dans le paysage éducatif.

Les Temps d'Activités Périscolaires, TAP, sont organisés par la municipalité dès cette rentrée pour les deux écoles publiques. L'école privée n'intègre pas le dispositif à la rentrée 2014-2015.



# LA JEUNESSE

Parallèlement, la municipalité a tenu à répondre rapidement aux demandes des parents des enfants inscrits aux centres de loisirs de Rosquerno et de Plomelin. En associant Tréméoc et l'Île-Tudy, la commune a souhaité mettre en place localement une structure d'accueil répondant à l'attente des familles en bâtissant un projet réaliste, répondant à une vraie demande sociale pour un coût qui devrait être inférieur à celui du conventionnement avec Pont-l'Abbé.

À terme, la municipalité souhaite mettre en place un projet intercommunal et intergénérationnel dans un lieu unique pour tous les enfants de la commune et des deux autres collectivités partenaires.

L'étude concernant le futur restaurant municipal avance à grands pas ; la municipalité va faire très prochainement le choix de type d'élaboration des repas et passer à la phase opérationnelle. Toutes les écoles de la commune sont concernées ainsi que le personnel communal.

Pour les adolescents, une première rencontre avec les 11-17 ans a eu lieu en septembre à l'Espace sportif.

En partant de leurs idées, une première soirée a réuni 35 jeunes le 21 octobre. La prochaine activité sera proposée le 22 décembre, l'inscription auprès du pôle jeunesse de la mairie est obligatoire.

## UN CENTRE AÉRÉ INTERCOMMUNAL

Le centre aéré ou ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) fonctionne depuis le 3 septembre à la ferme du Creac'h pour les plus de 6 ans et à l'école maternelle du bourg pour les 3-6 ans.

Les deux structures sont animées par des directrices : Marie Le Maout pour les petits et Youna Imbert pour les plus de 6 ans.

Les deux centres aérés sont à vocation intercommunale : Combrit, Île-Tudy et Tréméoc.

*Toutes les informations et formulaires d'inscription sont sur le site internet de la commune rubrique écoles TAP et centre aéré (ALSH).*

## LE PROJET DE RESTAURANT SCOLAIRE

Le projet de restaurant municipal est vraiment d'actualité. Le groupe de travail mis en place a étudié plusieurs solutions techniques : liaison chaude, liaison froide, repas élaborés localement. Des visites sur site dans les communes voisines ont été réalisées. C'est finalement l'option des repas préparés in situ qui a été choisie à l'unanimité par la commission municipale. Une livraison sera assurée à l'école privée ainsi qu'à l'école publique de Sainte-Marine.

Une mission d'accompagnement et d'assistance technique confiée à la société CFP2 Formation a permis d'affiner ce projet. Prévu pour une capacité de 340 repas par jour, dont quelques-uns pour des adultes, il doit être modulable dans le temps afin de s'ajuster aux évolutions importantes possibles en terme d'effectifs.

Après avis de la commission municipale sur le type de restauration et les aménagements qui vont de pair, le conseil devra se prononcer sur le choix d'un projet raisonné, réfléchi et raisonnable en terme d'investissement et de fonctionnement.

## POUR ENCADRER LES STRUCTURES



### Rencontre avec MARIE LE MAOUT

Comme Youna Imbert, Marie a pris ses fonctions début septembre.

Elle a 33 ans, est titulaire du BAFD et travaillait au centre de loisirs de Rosquerno à Pont-l'Abbé.

#### Quel est ton métier ?

Le métier de coordinatrice des TAP n'existait pas avant, il a été créé par besoin. Je dois trouver des activités et veiller à ce que les ateliers se passent bien. Vous êtes là pour découvrir de nouvelles activités.

Je veille aussi à votre sécurité : j'accompagne,

avec les animateurs, les groupes d'enfants sur les trajets école-espace sportif.

Je suis aussi responsable du centre de loisirs pour les petits, à la garderie de l'école maternelle.

#### Es-tu coordinatrice des TAP seulement pour nous ?

Non, aussi pour l'école de Sainte-Marine. À Combrit, il y a dix groupes et quatre à Sainte-Marine. Les activités sont à peu près les mêmes.

*Interview et photo réalisées par le groupe de neuf enfants de CE2 qui participent à l'atelier "journal", à la médiathèque dans le cadre des TAP.*



# PLEIN PHARE SUR

## MIEUX COMPRENDRE LES RYTHMES DE LA SEMAINE

ÉCOLE PUBLIQUE DU BOURG		ÉCOLE PUBLIQUE SAINTE-MARINE	
LUNDI MARDI / JEUDI VENDREDI	MERCREDI	LUNDI MARDI / JEUDI VENDREDI	MERCREDI
 Garderie du matin 7h30	 Garderie du matin 7h30	 Garderie du matin 7h30	 Garderie du matin 7h30
 Temps scolaire 8h45 - 11h45	 Temps scolaire 8h45 - 11h45	 Temps scolaire 8h45 - 11h45	 Temps scolaire 8h45 - 11h45
 Pause méridienne Lundi et jeudi 11h45 - 13h45 Mardi et vendredi 11h45 - 13h15 ou APC mardi et vendredi 1/2 heure	 Garderie gratuite 11h45 - 12h30	 Pause méridienne 11h45 - 13h30	 11h45 Prise en charge familles ou Cantine
 Temps scolaire Lundi et jeudi 13h45 - 16h30 Mardi et vendredi 13h15 - 15h	 Cantine municipale 12h30 - 13h15	 Temps scolaire Lundi et jeudi 13h30 - 15h30 Mardi et vendredi 13h30 - 16h30	 Cantine municipale 11h45 - 12h30
 TAP Mardi et vendredi 15h - 16h30	 Remise aux familles 13h15 maximum	 TAP Lundi et jeudi 15h - 16h30 ou APC 1 h le lundi	 Transport vers ALSH au bourg 13h Remise aux familles 12h30 - 13h
 Garderie du soir 16h30 - 19h	 Centre aéré (ALSH) 13h15 - 19h	 Garderie du soir 16h30 - 19h	 Centre aéré (ALSH) 13h15 - 19h

**APC : Activités Pédagogiques complémentaires**  
**TAP : Temps d'Activités Périscolaires**

En noir : responsabilité Etat  
 En bleu : responsabilité Mairie



## LA RENTRÉE : HAUSSE DES EFFECTIFS

> **AU BOURG**, les effectifs de l'école publique sont en augmentation par rapport à l'an dernier. 173 élèves y ont fait leur rentrée. L'école, dirigée par Sandrine Salaun compte trois nouveaux professeurs des écoles : François Le Floc'h, pour la décharge de direction et à mi-temps dans la classe de grande section / CP, Jean-Jacques Bihan à mi-temps avec Gaëlle Dauphin en CM2 et Marie-Hélène Quideau en CE2.



||| *"Les arts à travers chants". Les classes de CM ont travaillé l'année scolaire passée autour de la vie et de l'œuvre d'un artiste emblématique du XXème siècle : Joséphine Baker pour les CM1 et les Beatles pour les CM2. Le projet s'est concrétisé par deux concerts et l'enregistrement d'un CD sous la direction de Monsieur Nô, auteur-compositeur.*

> **À SAINTE-MARINE** : L'école enregistre 47 enfants, 23 dans le cycle élémentaire et 24 en maternelles. L'école publique dirigée par Christelle Philippot accueille un nouvel enseignant Eric Cayrasso, en remplacement de Marine Meisart, en congé maternité, pour la classe des grands du CP au CM2.



||| *"Ritournelles et ribambelles". Avant les vacances d'été, les enfants ont effectué une randonnée contée et chantée à Botmeur en compagnie de leurs correspondants de l'île de Batz.*

> **À NOTRE-DAME DE LA CLARTÉ**, les effectifs augmentent également : 132 élèves sont inscrits. Une nouvelle institutrice a rejoint l'équipe pédagogique dirigée par Laurence Rolland, Cécile Aubonnet a en charge la classe des petites sections avec Sonia Bellec. Un nouveau bâtiment regroupant le pôle maternelle ouvrira ses portes début 2015. Les petits pourront ainsi profiter d'un vaste espace proposant deux classes, une salle de motricité, des sanitaires et un hall d'accueil.



||| *Au mois d'avril dernier, les 51 élèves de CP et CE se sont rendus dans les Deux-Sèvres, à Lezay, pour vivre une semaine dans une ferme pédagogique : le Loup-Garou. Pendant le séjour, les enfants ont pu découvrir les animaux de la ferme, leurs classifications, leurs régimes alimentaires, mais aussi participer à leur nourrissage et aux soins et paillage. Tous les jours, après le pansage, un temps était réservé à une leçon d'équitation.*



## BALADE NATURE



Après une soirée consacrée aux notions de biodiversité et aux fonctionnements des différents écosystèmes liés aux zones humides, le SivalOdet en collaboration avec Bretagne Vivante a proposé le dimanche 6 juillet une balade nature à la recherche des espèces "indigènes et invasives" rencontrées dans les zones humides. Cette balade a mené le public dans l'anse de Combrit pour y découvrir la présence de l'escargot de Quimper, une espèce protégée au niveau national, européen et international. Il figure en effet sur la liste rouge des espèces menacées de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature.



III *Caractérisé par une coquille plate, ambrée et tachetée, un élément étonnant : le trou de l'ombilic autour duquel s'enroule les spirales de sa coquille plate penchée latéralement lors de ses déplacements.*

## ELAGAGE DES REGLES A RESPECTER

Les tempêtes de cet hiver ont entraîné de nombreux dégâts par chutes de branches, voire d'arbres sur les lignes aériennes de téléphonie.

Dans ce contexte, il semble nécessaire de rappeler les règles définissant les obligations générales d'élagage mises à la charge des riverains pour les chemins ruraux et les voies publiques.

### Cas des chemins ruraux

Ces chemins appartiennent au domaine privé de la commune. Selon un décret du 18 septembre 1969, le riverain a une obligation d'élagage *"les branches et les racines des arbres qui avancent sur l'emprise des chemins ruraux doivent être coupées à la diligence des propriétaires ou exploitants"*. À défaut, les travaux d'élagage peuvent être effectués d'office par la commune aux frais du propriétaire.

### Cas des voies publiques

L'article R 116-2-5 du code de la voirie routière prévoit une amende pour ceux qui *"en l'absence d'autorisation auront établi ou laissé croître des arbres ou des haies à moins de deux mètres de la limite du domaine public routier."*

Les risques pour l'absence d'entretien : *"Le fait de déplacer, détériorer, dégrader de quelque manière que ce soit, une installation d'un réseau ouvert au public ou compromettre le fonctionnement d'un tel réseau est puni d'une amende de 1500 euros. Lorsqu'il s'agit d'une installation comportant plusieurs câbles, il est prononcé autant d'amendes que de câbles concernés."*

Si le défaut d'élagage provoque un dommage, le propriétaire des arbres est le gardien, au sens juridique, de la chose à l'origine du dommage. Il pourra donc lui être demandé, le remboursement des frais de réparation, au titre de la responsabilité civile.

## BREIZH BOCAGE DIAGNOSTIC BOCAGER AU CORROAC'H

Le SivalOdet étudie le portage d'un programme Breizh Bocage sur la totalité de son territoire. À cet effet, un diagnostic bocager est en cours de réalisation sur une partie du bassin versant de l'Odet, notamment dans la vallée du Corroac'h.

L'objectif de ce diagnostic est de parvenir à une meilleure connaissance du bocage sur notre territoire et à sa préservation dans un but d'amélioration de la qualité de l'eau. Le bocage est un élément du paysage présentant de nombreux intérêts pour la gestion de l'eau, et la préservation de la biodiversité et des paysages, mais aussi d'un point de vue agricole, favorisant le bien-être animal au champ et la productivité des cultures. Des actions de création et de restauration pourront ensuite être proposées et discutées en concertation avec les acteurs du territoire.

## Petit rappel

**AFIN DE PRÉSERVER LA QUALITÉ DES EAUX ne pas utiliser de pesticides (désherbants, fongicides, insecticides) à proximité des cours d'eau, des berges de fossés, puits, caniveaux...**

**LES DÉPÔTS SAUVAGES D'ORDURES sont trop souvent constatés... ils peuvent faire l'objet d'une contravention qui varie de 38 à 1 500 euros.**

**LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS par les particuliers, les collectivités territoriales ou les entreprises d'espaces verts et paysagistes est interdit. Ils sont en effet assimilés à des déchets ménagers.**

**LES PROPRIÉTAIRES DE TERRAINS NON AMÉNAGÉS doivent entretenir leur parcelle dans un souci de sécurité et de propreté mais aussi de respect vis-à-vis de leurs voisins.**



## DÉCHETS

### REDUIRE LES QUANTITES ET AMELIORER LE SERVICE

La Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud assure la collecte et le traitement, l'élimination et la valorisation de déchets des ménages et des déchets assimilés.

En 2013, 11 060 tonnes de déchets ont été collectés avec de fortes variations saisonnières. L'été, l'afflux de touristes pousse la CCPBS à adapter ses équipes, le nombre de tournées et ses équipements afin d'absorber le surplus. 4 863 tonnes de déchets recyclables (papier, verre et emballages) ont été ramassés.

Ce chiffre est en légère baisse par rapport à 2012. Les résultats du Pays Bigouden Sud en matière de tri se situent au-dessus des moyennes nationales, grâce à l'implication de tous.

#### LIMITER LES APPORTS

Avec 19 175 tonnes de déchets apportés dans les trois déchèteries (Kerbénoën à Combrit, Quélarn à Plobannalec-Lesconil et Lézinadou à Plomeur) le Pays Bigouden Sud se situe dans la fourchette haute des collecteurs. Les déchets verts sont le principal apport avec 8 225 tonnes. La CCPBS incite la population à utiliser au maximum les déchets de tontes comme paillage, pour éviter les apports, et surtout gagner du temps dans le jardin. Une heure passée à pailler correspond à dix heures passées dans le jardin !

#### PLAN DE PRÉVENTION

Depuis 2009, la CCPBS en partenariat avec l'ADEME a mis en place d'un programme de prévention des déchets. Divers aménagements et actions de communication ont permis de faire baisser de 289 à 234 kg/an et par habitant le poids des ordures ménagères résiduelles.

#### AUX NORMES ENVIRONNEMENTALES

Après une première phase de travaux pour adapter le centre à la production de composts conformes aux normes environnementales, la CCPBS a mis l'accent sur l'intégration environnementale du site (c'est-à-dire au traitement des effluents : air et eaux). La seconde phase de travaux s'est achevée en mars 2013. La fermentation est confinée et équipée d'un dispositif de traitement de l'air pour maîtriser les nuisances olfactives. Les eaux de toiture et de voirie sont recyclées au maximum afin d'éviter les rejets vers le milieu naturel et limiter les volumes de lixiviats à traiter.

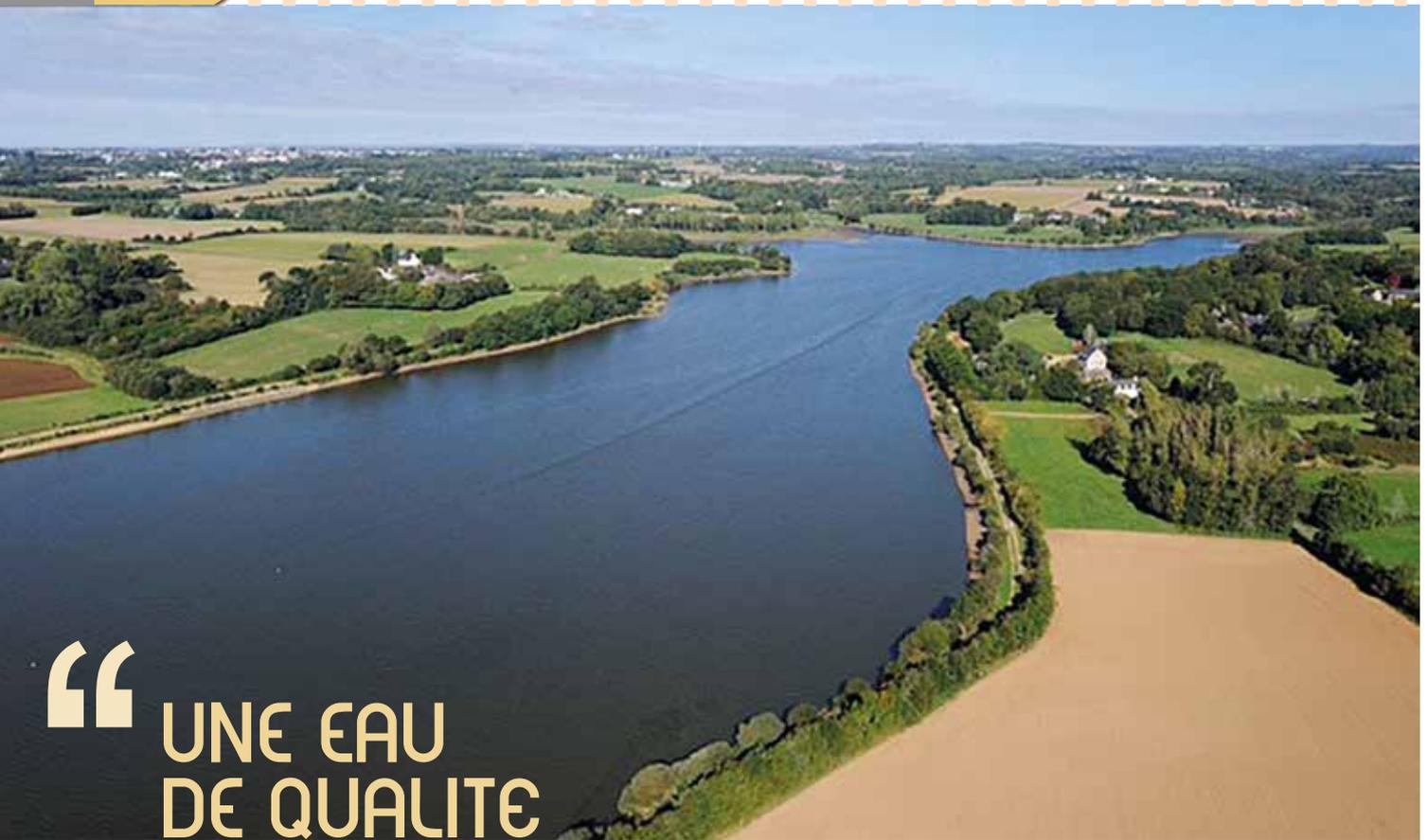
En 2013, la CCPBS a valorisé 12 127 tonnes de déchet (11 060 tonnes de déchets ménagers et 1 067 tonnes de déchets industriels en 3 700 tonnes de compost).

L'usine traite également 3 370 tonnes de boues de stations d'épuration.

### Quelques chiffres

#### BUDGET

- 7 122 802 € TTC de charges
- 1 338 143 € TTC de produits (recettes industrielles, soutiens et aides)
- 4 247 664 € TTC de recettes fiscales (taxe d'enlèvement des ordures ménagères et redevance spéciale)
- 1 536 994 € TTC d'apport du budget général
- Coût aidé (à la charge de la CCPBS) de la tonne de déchets : 122 €
- Taux de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères : 8,12 %



# “ UNE EAU DE QUALITE

## DE LA SOURCE AU ROBINET

La communauté de Communes du Pays Bigouden Sud (CCPBS) exerce la compétence eau depuis la protection de la ressource jusqu'à la production et la distribution. La production et la distribution sont déléguées à la société SAUR. Tout au long du parcours, la CCPBS met tous les moyens en œuvre pour distribuer une eau de qualité, respectueuse de l'environnement, à un coût raisonnable.

L'eau qui arrive dans le robinet provient d'une source unique, la retenue du Moulin Neuf. Il s'agit d'une eau brute de qualité faisant l'objet de mesures de protection.

Depuis 2009, la CCPBS acquiert les terrains à proximité immédiate de la retenue conformément à un arrêté préfectoral. Ces acquisitions permettent de maîtriser les activités exercées sur ces parcelles, de lutter efficacement contre les pollutions accidentelles. En 2013, la CCPBS a acquis 9,47 ha pour 47 320 €.

La qualité de l'eau brute (ressource) et de l'eau traitée (distribuée) fait l'objet d'une surveillance régulière. Les prélèvements de Ouesco\* permettant de contrôler les teneurs en nitrates, phosphore et pesticides indiquent l'absence de dépassement des seuils réglementaires. La présence de glyphosate, substance contenue dans les herbicides, est néanmoins récurrente.

La CCPBS conseille donc de respecter le dosage voire de privilégier les techniques alternatives comme le paillage.

Toutes les analyses de l'eau sortie de l'usine de Bringall sont conformes aux normes en vigueur grâce à une filière de traitement performante.

L'eau distribuée, contrôlée par l'Agence Régionale de Santé respecte les normes de potabilité.

### UN RÉSEAU ENTRETENU

L'extension, le renouvellement, le renforcement des canalisations sont les garants d'un réseau de qualité permettant de limiter les pertes en eau.

En 2013, 12,5 km de canalisations ont été posés. Néanmoins, une casse importante de 80 000 m<sup>3</sup>, difficilement localisable a fait chuter le rendement du réseau.

### UN SERVICE SOLIDAIRE

Dégrévement à la suite de fuites, fonds de solidarité, soutien à l'achat de récupérateur d'eau de pluie, la CCPBS multiplie les actions pour limiter les pertes, rationaliser la consommation et faire acte de solidarité.

*Le rapport eau complet est disponible sur : [www.ccpbs.fr](http://www.ccpbs.fr)*

## L'eau en chiffres

- Longueur du réseau : 796 km
- 27 846 abonnés (+ 0,9 %)
- 2 070 018 m<sup>3</sup> consommés
- 3 €/m<sup>3</sup> – 222 € TTC/an pour la consommation moyenne bigoudène qui est de 74 m<sup>3</sup>/an
- 96 demandes pour le fonds de solidarité eau pour 10 852 € d'aides
- 23 récupérateurs d'eau subventionnés

\* Syndicat mixte qui pilote le Schéma d'Aménagement et de Gestion des eaux de notre bassin versant.



ÉPICERIE COMMUNALE

## UN RELAIS SOLIDAIRE



Ouverte chaque semaine, l'épicerie communale s'adresse à tous les habitants de la commune en situation de précarité même passagère. Elle permet de faire le plein de denrées alimentaires, de produits frais et surgelés, et également de produits d'hygiène. Une équipe de cinq bénévoles accueille les bénéficiaires le jeudi après-midi de 14 h 30 à 18 h 30.

Cette année la collecte de la Banque alimentaire, à l'entrée du Super U, aura lieu les 28 et 29 novembre. Elle fait appel à la générosité de tous et permet d'assurer la distribution durant l'année. En 2013, ce sont 3,8 tonnes de denrées qui ont été collectées.

Les inscriptions se font au CCAS, à la mairie, auprès de Jean-Luc Quilfen.

## CCAS

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

● **Personnel :**

**Un secrétaire :** Jean-Luc Quilfen

● **Conseil d'Administration****Un président :**

Jacques Beaufiles, *le maire*,

**Une vice-présidente :**

Catherine Montreuil, *Maire-Adjoint chargée des Affaires sociales*

**5 élus (sans compter le président) :**

Stéphanie Colin,  
Sabine Daniel,  
Catherine Mélange,  
Maryannick Picard  
et Catherine Montreuil

**5 représentants d'associations caritatives ou à caractère social :**

Sabine Auger,  
Daniel Bidon,  
Marie-Antoinette Le Mut,  
Florence Le Roy  
et Françoise Tanneau

## ESPACE MULTISENSORIEL

...EN PROJET  
À LA MAISON DE RETRAITE

Basée sur une approche dite "Snoezelen", l'espace multisensoriel est d'abord dédié à la relaxation. Il s'agit d'une stimulation en douceur des cinq sens avec pour objectif de placer la personne en situation de bien-être propice à la communication. Musique, massage, huiles essentielles, bulles de savon, sont quelques-uns des outils utilisés dans ce type d'espace.

Le CCAS et la Commune versent une subvention à ce projet.

## CONFÉRENCE ET BILAN AUDITIF

Dans le cadre de la journée nationale de l'audition, la municipalité a accueilli au printemps dernier une conférence sur les acouphènes, à l'espace multi-activités de Croas Ver. La proposition émanait de l'association Souridine, de Fouesnant, qui oeuvre pour les sourds et malentendants. En parallèle à cette conférence, destinée aux jeunes comme aux plus anciens, la présence de deux audioprothésistes permettait aux personnes présentes de bénéficier d'un bilan auditif gratuit.

Cette problématique de l'altération auditive a suscité beaucoup d'intérêt et plus de 80 personnes ont assisté à cette conférence.

Chacun des participants a pu recueillir des informations financières utiles pour la prise en charge de leur handicap. Malheureusement le frein financier dans la démarche de soins est toujours trop important.

## EN 2015

## UN CYCLE SUR LA MÉMOIRE

Un cycle de dix ateliers d'entretien et de stimulation de la mémoire sera proposé en 2015.

Mis en place en partenariat avec l'association France Alzheimer, Peps Euréka est pris en charge par la MSA et le Clic du Pays Bigouden.

## Cherche bénévoles...

L'ADMR est à la recherche de bénévoles.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Les Combritois qui seraient intéressés par cette démarche sont invités à contacter l'ADMR au 02 98 56 40 94.



## INDISPENSABLES BENEVOLES

Si les associations reposent sur le bénévolat, et elles sont nombreuses sur la commune : club sportifs, parents d'élèves... certaines manifestations non plus ne pourraient s'en passer. L'épicerie communale, la médiathèque, l'ADMR... fonctionnent aussi grâce aux bénévoles. Comme il faut en choisir une, le Mondial Pupilles qui organisera en 2015 son 30<sup>ème</sup> rendez-vous sportif est l'occasion de mettre en avant le travail, souvent fait dans l'ombre, des indispensables bénévoles.

Chaque année, au mois de mai, les jeunes footballeurs venus des quatre coins de la planète se retrouvent sur les terrains de Croas Ver. Rendez-vous sportif incontournable de la vie de la commune, le Mondial Pupilles mobilise une soixantaine de bénévoles. Claude Garin, responsable du centre avec Roger Salaün et Jean-Michel Pavec, parle du travail effectué tout au long de l'année et lors de la manifestation pour organiser ce rendez-vous :

*"Tout au long de l'année, Roger et Claude participent à diverses réunions de préparation avec le comité directeur de Plomelin et les responsables des autres centres de sélection. Le comité directeur de Plomelin sélectionne les équipes qui seront invitées : 72 équipes garçons et 10 féminines.*

*Suite au tirage au sort du mois de Mars, Jean Michel et Claude prennent contact avec les équipes qui viennent à Combrit et s'occupent de la partie administrative et sportive du tournoi. Roger s'occupe de trouver les hébergements (j'essaie de l'aider au maximum surtout pour l'hébergement hors familles).*

*Deux réunions sont organisées à Combrit peu de temps avant la date de l'évènement : une avec les bénévoles et l'autre avec les familles d'accueil.*

*Il faut trouver 72 familles pour héberger tout le monde (enfants et encadrants) et de plus beaucoup d'équipes nous demandent de trouver des lieux d'accueil pour des parents (français ou étrangers) qui accompagnent leurs enfants (locations maisons, campings,*

*bungalows à leur charge mais qui font travailler les campings ou hôtels du coin). Certaines équipes professionnelles exigent un hébergement hôtel pour certains de leurs encadrants et devant la difficulté de loger les adultes encadrants, nous devons pour certains louer des bungalows, ce qui occasionne des frais restant à la charge du club de football (mais si nous voulons qu'ils viennent nous n'avons pas le choix).*

### 250 REPAS PAR JOUR

*Le tournoi se déroulant toujours du jeudi au samedi à Combrit ; le lundi, mardi et mercredi précédant, il y avait cette année 21 bénévoles pour la préparation de la manifestation : montage des barnums, électricité, sécurisation, sonorisation et ravitaillement du site, restauration des équipes qui arrivent avant le mercredi, etc... Tout le monde déjeune au Sirocco à midi, à la charge du club.*

*Pendant les trois jours du tournoi les bénévoles se relaient :*

- Aux entrées 5 ou 6
- Au bar 5 ou 6
- À la restauration des spectateurs sur le site (cochon grillé, frites, crêpes, bonbons, etc...) : environ 10 personnes
- À la restauration des équipes, des encadrants et des bénévoles, à la cantine du centre de vacances à côté du stade : 10 personnes qui doivent préparer et servir à manger à environ 250 personnes par jour. Repas offerts par le Centre Leclerc de Pont-l'Abbé
- À l'animation : Fred Dolain



- À la table de marque et aux résultats : 7 personnes sous la responsabilité de Franck Volant.

*En tout, ce sont une soixantaine de bénévoles qui sont impliqués dans la réussite de la manifestation.*

*Les responsables du site tiennent encore une fois à remercier ces bénévoles et les familles d'accueil, sans qui, il n'y aurait pas de Mondial Pupilles à Combrit."*

**Contact familles d'accueil :  
Roger Salaün au 06 61 41 11 88**

## Mondial Pupilles ?...

Chaque année, pendant le week-end de l'Ascension, c'est l'effervescence au stade de Croas Ver. Neuf équipes de footballeurs de 12-13 ans (catégorie U13) venues du monde entier se retrouvent pour disputer, dans une excellente ambiance, un tournoi qui a été initié par le club voisin et ami de l'AS Plomelin.

Le principe de cette manifestation sportive est de faire se rencontrer pendant quatre jours, 72 équipes internationales, nationales, régionales et sélections locales dans huit centres de l'ouest de la Cornouaille bretonne. Les deux équipes ayant fini aux deux premières places dans chaque centre de poules de neuf équipes se qualifient le samedi après-midi pour des 8<sup>èmes</sup> de finales et se rencontrent le dimanche à Plomelin jusqu'à l'accession à la finale après un défilé coloré des 72 équipes, devant 6 000 spectateurs.

Si le tournoi a bien entendu une vocation sportive, les notions de *fair-play*, d'échanges de cultures, de solidarité, de rencontres intergénérationnelles et de sens de la fête apparaissent comme les valeurs fortes de cette manifestation.

**Rendez-vous au 30<sup>ème</sup> Mondial Pupilles du 14 au 17 mai 2015.**



## LA RENTRÉE AU CENTRE NAUTIQUE

Catamaran, planche à voile, kayak, stand up paddle les mercredis et samedis, sont au menu des activités nautiques de l'année.

En collaboration avec le Centre Nautique de l'Île-Tudy, Sainte-Marine propose également une nouvelle activité : la marche aquatique au départ de la base du Treustel. Ces cours menés par un moniteur diplômé ont lieu les samedis, dimanches, lundis et mercredis de 10 h à midi. Une école de stand up paddle devrait elle aussi voir le jour au printemps.

Contact : Centre nautique de Sainte-Marine / 02 98 56 48 64



### DEUX NOUVELLES ACTIVITÉS SPORTIVES

## BASKET POUR LES 7/12 ANS



La salle de Croas-Ver accueille depuis la rentrée garçons et filles désirant découvrir le basket. Ce sport si spectaculaire, véhiculant une image particulièrement positive des valeurs collectives, bénéficie actuellement en France de la notoriété de ses deux fers-de-lance : Céline Dumerc et Tony Parker.

Pour cette première saison seuls les enfants de 7 à 12 ans sont concernés.

Il s'agit dans un premier temps de faire découvrir ce sport en proposant une formule initiation pour les plus jeunes et une formation plus technique permettant une approche de la compétition dans la deuxième partie de saison.

Les cours, encadrés par Marc Le Moing, se déroulent le samedi de 13 h 30 à 15 h.

Contact : Marc Le Moing / 06 80 42 11 68.

## TENNIS A L'ESPACE SPORTIF

L'association "Tennis Ile-Tudy Combrit" propose des cours de tennis, encadrés par Elodie Bescond-Pigeault.

> Le mercredi pour les enfants nés en :

- 2001-2002 de 15 h à 16 h
- 2007-2008 de 16 h à 17 h
- 2010-2011 de 17 h à 18 h

> Le vendredi pour les enfants nés en

- 2004-2005 de 17 h à 18 h

> Pour les femmes de 18 h à 19 h

> Pour les adolescentes (16 à 18 ans) de 19 h à 20 h

Contact :

Elodie Bescond-Pigeault / 06 50 00 81 46

### VOLLEY

## LES MATCHES...

...du Master pro de Volley féminin, à l'Espace sportif le 12 septembre, ont vu s'affronter l'équipe de France Junior (maillots roses) et Tj Sokol Sternberk de République Tchèque ainsi que Quimper Volley (maillots noirs) et CSM Satu Mare de Roumanie.



### FORUM DES ASSOCIATIONS

## UN VRAI SUCCES

"Rendez-vous incontournable de la rentrée", explique Isabelle, une mère de famille accompagnée de ses deux enfants. "Je viens avec plaisir me réinscrire et découvrir de nouvelles activités. Ce sont les bonnes résolutions de septembre que l'on vient chercher".

Pour la deuxième édition qui s'est déroulée le 30 août, les associations culturelles et sportives se sont regroupées à l'Espace sportif. Véritable succès pour ce forum où près de 1 000 personnes sont venues recueillir des informations, s'inscrire et même tester certaines activités sur place sur fond de musique bretonne jouée par le bagad.

## LA PROTECTION DUNAIRE EN QUESTION

**Le cordon dunaire est soumis constamment à une dynamique marine soutenue. Au droit du secteur du Treustel, sa fragilité constitue une menace permanente de rupture et/ou de surverse lors du passage de tempêtes génératrices de houles puissantes ou d'une tourmente exceptionnelle.**

Le plan de prévention du risque de submersion marine de 1997, modifié en 2002, a mis en évidence la vulnérabilité du polder. La fragilité du cordon dunaire, soumis à une érosion marine très forte depuis des années, et en particulier durant l'hiver 2013-2014 en fait le point le plus vulnérable de l'ensemble du système de défense contre la mer. À ce risque de rupture du cordon dunaire s'ajoute un doute quant au niveau de protection contre l'inondation assuré par la digue de Kermor et à sa résistance, l'ouvrage datant de 1852.

Les zones fragiles sont essentiellement concentrées sur la commune de l'Île-Tudy, comprenant plusieurs centaines de logements et deux campings. Elles concernent également de l'habitat plus dispersé : Pen Diry, le Haffond, Kerloch Gwen, ferme du Treustel, Kermor, deux campings en activité (Menez Lanveur et le Helles) ainsi que celui de Kerloc'h Gwen, qui n'est plus en activité mais pourrait redémarrer.

Plus de 400 bâtiments à vocation résidentielle ont été recensés dans la zone inondable et 9 bâtiments à vocation "d'habitat collectif" (55 logements), un hôtel de 69 chambres, d'anciennes fermes et d'autres bâtis, garages...

qui pourraient être impactés en cas de submersion, selon le scénario le plus dommageable d'une étude réalisée en janvier 2012.

Un plan de prévention des risques littoraux (PPRL) est en cours sur le secteur de Penmarc'h à Combrit.

### DES ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES

Les deux communes concernées ont engagé depuis 2001, en associant le Conservatoire du Littoral, et au travers du SIVOM de Combrit - Île-Tudy, une réflexion sur un système de protection de l'ensemble du polder.

Cette réflexion globale a conduit à définir un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) sur le polder pour la période 2012-2017. Il prévoit une trentaine d'actions définies en fonction des axes de la prévention des risques naturels.

Le comité de pilotage (communes, syndicat de communes, Conservatoire du Littoral, les services de l'Etat), présidé par le secrétaire général de la Préfecture, a validé le 14 avril 2005 la solution consistant à combiner la mise en place d'une digue en arrière du cordon littoral et le rechargement de ce dernier.



Cette combinaison a pour objectif la sécurisation de l'ensemble du polder (côté mer) avec l'économie d'un enrochement pour la digue située en seconde ligne de défense. Le projet intégrera une restauration écologique des espaces abîmés de la frange maritime du polder, de la plage et de la dune. Cette solution présente un intérêt touristique et paysager du site à travers le maintien du cordon dunaire, de la plage et des accès.

Le tracé de la digue, de 957 m, a été défini de façon à englober largement la section érodée du cordon littoral concerné au moment de la phase de conception.

Des études complémentaires pour justifier les options retenues, apporter des précisions, confirmer la pertinence du dispositif, et une mission de maîtrise d'œuvre ont été confiées en juillet 2014 à un bureau d'étude spécialisé.

Ce bureau d'études devra intégrer toutes les contraintes environnementales et réglementaires en adaptant au mieux les ouvrages et en argumentant quant à la compatibilité du projet avec les protections du site.

### RÉAMÉNAGEMENT DU PARKING DE KERMOR



Une convention est établie entre le SIVOM et la propriétaire du terrain de Kermor. Cette convention établit la mise à disposition gracieuse de ce terrain qui permet au parking d'accueillir un nombre très important de véhicules, dans de bonnes conditions, tout au long de l'année.

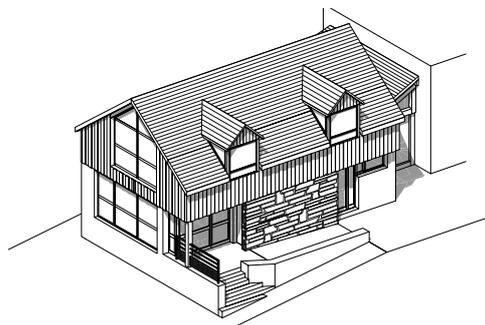
En accord avec la propriétaire, et sans atteinte à l'esprit "nature" de ce site, le SIVOM a réaménagé les accès de ce parking. Les employés de la Commune et du SIVOM ont réalisé un travail de qualité, adapté au lieu. Il a en effet été créé deux emplacements réservés aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) avec une sortie qui leur est dédiée.

Leur cheminement se trouve protégé par une barrière permettant l'accès aux services techniques et de sécurité sur le chemin d'arrière dune ou à la plage de Kermor.

Un sens unique est instauré afin de fluidifier et de sécuriser la circulation des véhicules. L'entrée de ce parking a été légèrement déplacée vers l'intérieur afin de permettre aux camions-bennes de la Communauté des Communes (CCPBS) de pouvoir effectuer une giration sans difficulté lors du ramassage des poubelles et containers des riverains de cette route. Avec le service technique, nous étudions la mise en place sur le parking, pour les périodes estivales, de toilettes publiques.

Il reste à compter sur le civisme des visiteurs de ce site. D'une part, afin que les véhicules viennent stationner sur le parking et non pas sur la route de Kermor. D'autre part, pour que les visiteurs n'occupent pas le domaine

## LE PORT LE BUREAU EN CHANTIER



La rénovation du bureau du port a démarré. Pour rappel, afin d'améliorer l'accueil des plaisanciers et les conditions de travail du personnel, le projet consiste à isoler le bâtiment et rehausser le premier étage pour y aménager un bureau et une salle de réunion. La mise aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite) est intégrée au projet.

Durant la période de chantier, le bureau du Port est transféré dans un "algéco" sur le terre-plein et reste ouvert au public du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h. Le chantier devrait être achevé au mois de mars.

Toujours dans l'optique d'améliorer l'accueil et le confort des usagers, divers travaux ont jalonné la vie du port cette année. Commencés en février 2014, les nouveaux sanitaires de Toul ar Marc'h sont terminés. Après avoir été retardée suite à la découverte d'amiante dans la colle des faïences, la rénovation s'est achevée fin juin. L'ensemble comprend huit douches et sept toilettes, dont une partie accessible aux personnes à mobilité réduite. Le chemin d'accès au port a été réaménagé de façon à réduire la forte pente. Il est équipé d'une rambarde.

public avec le risque d'empêcher soit la sortie des propriétaires riverains, soit aux services de secours d'intervenir dans les meilleures conditions possibles. Enfin et surtout que les différents utilisateurs et pratiquants de ce site remarquable, ne se servent pas des terrains des particuliers comme des toilettes personnelles tout en saccageant les haies et clôtures. Avec cette opération, nous avons redonné l'entière liberté de circulation aux randonneurs, promeneurs et cyclistes qui peuvent désormais déambuler sans rencontrer les obstacles créés par les barrières initialement situées sur le chemin d'arrière dune.

La nature est certainement très belle à regarder, surtout quand elle est respectée.



Suite aux intempéries de l'hiver dernier, le ponton d'accueil de la passerelle a fortement souffert. Il a été remplacé début juin par le personnel du port qui a également mis en place le nouveau ponton F. Dans cette même logique d'investissement, un autre ponton sera changé début 2015.

## LA SAISON 2014

Cette saison, le port a accueilli de nombreux étrangers. La fréquentation de la clientèle britannique s'est maintenue, notamment pour les longs séjours. Il est à noter un retour de la clientèle hollandaise. Et pour la première fois dans l'histoire du port, un bateau battant pavillon japonais a fait escale.

Le port enregistre toutefois une légère baisse de fréquentation cette année. Même si le réseau "Passeport Escales" reste un bon vecteur de passages, portant ainsi Sainte-Marine à la 15<sup>ème</sup> place d'attractivité sur 83 ports adhérents au réseau, le nombre de visiteurs est inférieur à l'an passé, les conditions climatiques et économiques n'ayant pas été favorables à la navigation.

## STAND UP PADDLE



La Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud a soutenu cette année deux coupes du monde. Une de Funboard comme celles que le territoire a connu dans les années 80 et une de Stand Up Paddle, nouveau sport de glisse très en vogue.

Ces deux événements ont été soutenus au titre de la compétence économique de la CCPBS afin de promouvoir et valoriser le territoire comme une destination propice aux sports de glisse tout au long de l'année.

Les deux épreuves se sont déroulées principalement sur le site de La Torche durant les vacances de la Toussaint. L'étape de course en ligne de Stand Up Paddle "City Race" qui a opposé des professionnels venus de toute la planète ainsi que certains amateurs locaux le 25 octobre, a eu lieu entre le port de Sainte-Marine et le centre-ville de Quimper, soit une distance d'environ 20 km.

## Qualité des eaux : l'affaire de tous !

Certaines activités du littoral dépendent totalement de la qualité des eaux : conchyliculture, pêche à pied professionnelle et de loisir, baignade...

Une surveillance sanitaire régulière permet de détecter la plupart des épisodes de pollution aux origines diverses. Certaines sont plus difficiles à déceler.

Un système d'assainissement défectueux, la vidange d'un camping-car ou d'un bateau, des déjections animales sur l'estran peuvent contaminer les coquillages en aval ou polluer la plage.

Chacun peut contribuer, par sa vigilance au quotidien, à préserver l'environnement.

## “ A L'ABRI DU MARIN



Depuis le mois de février et jusqu'au 16 novembre, l'exposition à l'Abri du Marin a commémoré le centenaire de la Première Guerre Mondiale à travers les photographies de Jacques de Thézac. On pouvait y découvrir des soldats américains présents à l'Abri du Marin mais également lors des fêtes de la Clarté ; des hydravions de la base de l'Île-Tudy venus se poser dans le port de Sainte-Marine et des navires de guerre arborant des peintures de camouflage. La vie quotidienne des habitants de la commune y était montrée à travers des objets, des photos inédites et des livres. L'exposition retraçait aussi les grands événements de la guerre maritime, assez méconnue, qui s'est déroulée le long du littoral breton. Un diaporama complétait l'exposition.

Le 2 août, afin de commémorer le Centenaire de la Mobilisation Générale (2 août 1914 - 2 août 2014), l'Abri a ouvert ses portes gratuitement. De nombreux visiteurs sont alors venus découvrir l'exposition.

### ENFANTS D'HIER

À partir du 22 novembre, la nouvelle exposition de l'Abri du Marin sera consacrée à la vie des enfants de Sainte-Marine au début du XX<sup>e</sup> siècle. À travers différents panneaux présentant leur vie, leur travail, leur éducation, leurs jeux..., on découvrira une histoire générale de l'enfance en Pays Bigouden mais également les particularités liées à la formation du futur mousse et celles de "la bonne petite ménagère". Des photos, des objets et un diaporama complèteront l'exposition.

## L'ÉTÉ AU FORT

### TROIS ARTISTES, TROIS UNIVERS

En juin, **Patricia Caroff** a dévoilé son univers artistique où le zinc côtoyait la gaze, où l'acrylique se mêlait à l'encre, où les superpositions faisaient place aux grattages...

En juillet et août, **Henri Girard** a proposé ses archéologies, un travail où les œuvres récentes étaient mises en lien avec des toiles plus anciennes. L'artiste a invité les visiteurs à un parcours initiatique à



travers les chantiers de fouilles, les jeux de marelle et les portraits plus intimes qu'il a réalisés de son père.

En septembre, **Yann Queffelec** a exposé ses peintures de grand format, au rendu presque photographique, où les toiles blanches, plus figuratives, alternaient avec les toiles sombres, plus abstraites. Ses rencontres avec les marins ont nourri son inspiration et ont même donné lieu à la réalisation d'un documentaire suite à son séjour aux Glénan au cœur de l'hiver.

## A LA MÉDIATHEQUE

Ce sont les ados qui bénéficient des derniers aménagements à la médiathèque. Un espace leur est désormais dédié en mezzanine et testé dès l'été par de nombreux jeunes. Verdict : "Super le coin ado", "Les poufs : trop confort !" ont-ils écrit sur des petits mots de remerciements. BD, romans, mangas et documentaires renouvelés tout au long de l'année se dégustent désormais aussi sur place.

Chaque année, les jeunes sont invités à participer au voyage lecture "Blog Ton Livre", proposé via le Collectif des Bibliothèques du Pays Bigouden\*. Ce prix ado, ainsi que les autres animations mises en place par le collectif, est soutenu par les municipalités et les collèges participant qui versent une subvention chaque année depuis sa création. La Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud a aussi apporté une subvention en 2014 pour un projet élaboré avec le Festival photo "l'Homme et la mer". Bibliothèques et CDI ont pioché dans le fonds photographique de ce festival en plein air, qui a lieu chaque année depuis quatre ans au Guilvinec, pour proposer en avril et mai des expositions et un concours d'écriture.

### HORS LES MURS

La médiathèque a pris l'air au mois d'août en s'installant dans le parc de Kerobistin. Transats, tapis et une sélection de livres ont invité les promeneurs à une pause



lecture. L'opération, expérimentée durant la "Folle semaine" et qui a connu un franc succès, devrait être renouvelée l'été prochain dans le parc et à la plage.

Cette animation a bénéficié du soutien logistique du Centre nautique.

### RESSOURCES NUMÉRIQUES

Les abonnés de la Médiathèque bénéficient désormais de ressources numériques : Le Kiosk de plus de 800 revues et journaux, l'accès à la Cinémathèque de Bretagne, *Tout apprendre.com* (langue, code de la route, musique...), Cité de la musique (concerts) à partir du 1<sup>er</sup> janvier, pour les enfants Planet Nemo et La Souris qui raconte. L'accès à ces ressources se fait au moyen d'un code, sur les ordinateurs de la médiathèque ou à la maison. C'est la Bibliothèque du Finistère (Conseil Général) qui finance et propose ce nouveau service en ligne.

\* Le collectif regroupe 6 bibliothèques (Guilvinec, Penmarc'h, Plomeur, Pont-l'Abbé, Loctudy et Combrit) et 5 CDI des collèges de Saint-Gabriel et Laënnec à Pont-l'Abbé, Paul Langevin et Saint-Joseph au Guilvinec, Notre Dame de Penhors à Pouldreuzic.  
<http://collectifbibliothequespaysbigouden.blogspot.fr>

# JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

LA COMMUNE EN EXEMPLE



Les 20 et 21 septembre se sont tenues les 31<sup>ème</sup> Journées Européennes du Patrimoine.

À cette occasion, l'Abri du Marin et le Fort étaient ouverts gratuitement, comme tous les ans. Record de fréquentation durant ces deux journées : l'Abri a reçu 671 visiteurs et le Fort 570. *“Les adultes apprennent autant que les enfants et le cadre est magnifique, tout le monde en profite”*, a commenté un visiteur de l'Abri. *“Une exposition touchante et inattendue”*, a souligné un autre.

Cette année cependant ces Journées ont été particulières puisque la Fondation du Patrimoine célébrait ses 15 ans.

Chaque délégation régionale a fêté cet anniversaire dans une commune ayant réalisé des projets patrimoniaux avec leur collaboration. Pour la Région Bretagne, c'est notre commune qui a été choisie pour accueillir les festivités. En effet, la Fondation a décidé de mettre en avant Combrit pour son action en faveur du patrimoine puisque ce ne sont pas moins de trois projets qui ont été réalisés depuis près de 10 ans (l'Abri, la batterie côtière et la chapelle de Sainte-Marine), du jamais vu dans la région.

Lors de ces Journées, un diplôme a été remis par la Fondation à la commune, en présence de Daniel Couïc, conseiller général, de Pierre Alexandre, architecte des Bâtiments de France, de Jean-Pierre Ghuysen, délégué régional de la Fondation, de Raynald Tanter, président de la CCPBS, d'Annick Le Loc'h, députée, et bien sûr des donateurs.

## SAINT VITAL

### CHAPELLE OUBLIÉE DU HAUT-COMBRIT

La presse locale se fait parfois l'écho des travaux de l'association Mein ha dour sur le site de Saint-Vital.

Mais assez peu nombreux sont les Combritois qui connaissent l'endroit, si l'on en croit les questions que suscitent à chaque parution ces articles de presse...

Construite au-delà de la route de Quimper à Pont-l'Abbé, dans le quartier de Ty-Robin, sur le site d'un ancien camp romain, cette chapelle, que les *“Notices sur les paroisses de l'évêché de Quimper et de Léon”*\* décrivaient déjà comme en ruines, recouverte de broussailles, mais toujours surmontée de son petit clocher, et dont ne subsistent aujourd'hui que quelques pans de murs, était un édifice d'environ seize mètres de long sur six mètres de large, coupée en son milieu par un arc doubleau qui supportait le campanile.

L'abside droite était percée d'une fenêtre flamboyante à deux baies, de part et d'autre de laquelle se trouvaient deux culs de lampes ornés d'écussons, le premier aux armes des Guermeur, seigneurs de Corroac'h, *“de gueules à trois losanges d'argent accompagnés de six annelets de même, trois en chef et trois en pointe”*, le second n'étant pas identifié. Un calvaire était également présent sur le site.



Des pierres provenant des ruines de la chapelle et du calvaire proche ont servi à l'édification de l'autel extérieur de la chapelle de la clarté. La croix du calvaire, et l'écusson précité ont notamment été utilisés.

Selon certaines sources le muret construit en arrière de la croix du cimetière, ainsi qu'une chapelle d'une paroisse proche, auraient également bénéficié de ces matériaux. Que sont devenus les autres, nul ne le sait.

Et que dire du vocable de Saint-Vital attaché à ce lieu ? Est-ce, comme l'avancent certains, une forme locale de Saint-Vio, familier du pays bigouden, ou l'endroit était-il, pour une raison inconnue, le siège d'une dévotion particulière à Saint-Vital de Ravenne, assez peu connu, quant à lui, dans nos contrées ?

En procédant à l'entretien régulier des lieux, Mein ha dour n'a pas la prétention de “restaurer”, et encore moins de “reconstruire”, cette chapelle. Son action vise seulement à rendre une parcelle de vie à ce site oublié.

**Mein ha Dour**

\* De Paul Peyron et Jean-Marie Abgrall, 1909

## INVENTAIRE DES BÂTIMENTS DE CARACTÈRE

Si le Plan d'Occupation des Sols de 1982 en vigueur à ce jour autorise la rénovation des bâtiments préservés pour l'essentiel, soit deux pignons conservés, le Plan Local d'Urbanisme de 2008, annulé en décembre 2011, avait créé quelques difficultés sur ce sujet :

En effet, le règlement autorisait uniquement le changement de destination des “habitations”, critère très restrictif excluant la rénovation à vocation habitat de la partie, buanderie, crèche... d'une longère.

Dans le Plan Local d'Urbanisme, en cours d'élaboration, la municipalité souhaite permettre la sauvegarde de ces bâtiments, souvent de caractère, et qui appartiennent à l'histoire de la commune. Dans ce but, un inventaire le plus précis possible du potentiel encore existant va être réalisé.

**Si vous êtes propriétaire d'anciens bâtiments méritant une rénovation, contactez le service urbanisme de la commune.**



## BAGAD ET CERCLE

## TOUJOURS EN MOUVEMENT !

### LE BAGAD

*UN NOUVEAU COSTUME SIGNÉ PASCAL JAOUEN*

Les musiciens du bagad ont bénéficié cette année d'un nouveau costume dessiné par Pascal Jaouen. Les broderies ont été réalisées par Armor-Lux, et toute la confection assurée par les couturières bénévoles du bagad et du cercle

Bagad  
**Kombrid**  
Kelch Keltieg

## UNE ANNÉE RICHE EN SUCCÈS !

**JUIN** : La toute nouvelle formation Pipe-Band issue du Bagad Kombrid s'est offert la première place en catégorie B pour sa première participation aux Rencontres de Menez Meur.



Jérôme Allanic et Clément Guyot sont vainqueurs du concours "Couples Jeunes" à Menez Meur. Clément Guyot est également classé 1<sup>er</sup> en soliste cornemuse Musique Ecosaise et 3<sup>ème</sup> en Musique Bretonne.

**JUILLET** : Le Bagad Kombrid remporte la 1<sup>ère</sup> place du Championnat National des bagadoù de 4<sup>ème</sup> catégorie, ce qui lui permet de réintégrer la 3<sup>ème</sup> catégorie, après 2 ans passés en 4<sup>ème</sup> catégorie.



### L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Des cours de batterie, bombarde et cornemuse sont dispensés chaque semaine.

Possibilité de s'inscrire à partir de 8 ans.



### LE GROUPE MUSICAL

Le groupe Madémékéré (violin, accordéon diatonique, biniou koz, bombarde et flûte, guitare, percussions) fait également partie de l'association et accompagne le cercle sur scène, en alternance avec le bagad.

## LE CERCLE

Environ 25 adultes et adolescents préparent toute l'année un spectacle qui sera présenté sur scène l'été.



Valentine, Reine du groupe pour cette année, entourée de ses demoiselles d'honneur : Ophélie et Nolwenn.



### LE CERCLE ENFANTS

Une quinzaine d'enfants composent le groupe Enfants, qui se produit également sur scène durant l'été.

### LE GROUPE LOISIRS

Possibilité pour les personnes désirant juste apprendre à danser, ou se perfectionner, pour participer à des fest-noz, de se retrouver un mardi soir sur deux à Croas Ver, dans une ambiance très conviviale.

## LE BILLET D'HUMEUR...

...DE JEAN-LOUIS LASCHKAR, ADJOINT AUX TRAVAUX

Le partage, l'entraide, la solidarité, la citoyenneté..., ces mots ont-ils encore un sens ? Représenteraient-ils un rêve ou une réelle promesse possible...

Les espaces de circulations, les trottoirs, les haies et nos arbres...

Ces termes et leurs prises en compte en pratique doivent faire l'objet d'un approfondissement et d'une réflexion de chacun d'entre nous, pour ce qui concerne notre espace de vie partagé.

Le territoire de notre commune est très étendu, nos moyens financiers ne le sont pas.

Notre service technique et les agents municipaux qui y travaillent sont amenés à faire face à des tâches de plus en plus nombreuses et importantes :

- > De l'entretien des espaces verts ou des talus, en passant par les terrains de football, aux multiples fleurissements des sites de notre commune
- > De l'entretien des bâtiments publics à celui des écoles
- > Des manifestations associatives ou municipales à installer puis à désinstaller
- > De la gestion de l'Espace sportif de Croas Ver à l'entretien multiforme de la voirie...

Pour cet ensemble de tâches, les agents municipaux ne sont que neuf au service de la collectivité.

Nous souhaitons TOUS, Vous Citoyens, Nous Élus et Citoyens, voir notre espace de vie, notre environnement, entretenus, respectés.

Nous ne souhaitons pas, VOUS Citoyens, NOUS Élus et Citoyens voir les impôts augmenter.

Chacun peut pour ce qui le concerne, à son niveau, autour de chez lui, participer selon ses possibilités, ses disponibilités, à l'entretien et à l'amélioration de son cadre de vie, en intervenant au plus près de chez soi. Même les plus petits gestes comptent et ont leur importance.

La municipalité a choisi de ne plus utiliser de produits phytosanitaires pour l'entretien des trottoirs ou des accotements et donc certains linéaires, au plus près de chez soi ne sont plus tondues aussi souvent qu'il serait souhaitable.

Mais un tout petit peu de temps passé en plus à pousser sa tondeuse sur les dix mètres à droite ou à gauche de sa propriété, devant la haie de sa voisine ou de son voisin dans l'impossibilité de le faire, ne coûte pas beaucoup plus d'essence.

Entretenir sa haie afin qu'elle ne déborde pas sur la voie communale ou chez le voisin arrangerait bien des ambiances.

Élaguer ses arbres qui risquent de provoquer des ruptures de réseaux pour les autres concitoyens serait des gestes de solidarité remarquables.

Cet ensemble de gestes coûte-t-il autant que cela ? Et faut-il tout attendre des autres pour commencer à faire le premier geste.

Nous pouvons tous, contribuer selon nos moyens à être réellement citoyens et je pense que notre "petit monde communal" s'en trouverait mieux, après.

Vous retrouverez sur le site de notre commune dans le règlement de voirie adopté en conseil municipal le 27 août dernier, l'ensemble des articles fixant le cadre de la nouvelle réglementation en matière de voirie et d'environnement.



## RUE DE KERDUAL

### LA DEUXIÈME TRANCHE EST PROGRAMMÉE

Les travaux d'entretien, de rénovation et d'enfouissement des réseaux dans la rue de Kerdual représentent un investissement certain pour notre commune. Ce projet met en valeur une cohérence entre la circulation des véhicules, leur stationnement et un cheminement piétonnier.

Les travaux ont entraîné une gêne importante pour l'ensemble des riverains et des utilisateurs de cette rue, engendrant bruit, poussière, odeurs, contournement.

Suite à nos interventions auprès de la SAUR, les problèmes de nuisances dus au nouveau système de raccordement ont pu être résolus.

La consultation d'entreprises pour le marché des travaux de la voirie a été lancée dans le courant du mois de septembre. Cette deuxième tranche comprend de nouveaux aménagements, tels le cheminement piétonnier, les places de parking aménagées, l'éclairage public rénové et la nouvelle priorité de circulation instaurée au cours du premier trimestre 2015.

Nous remercions les riverains et utilisateurs de cette voie d'avoir su patienter.



L'équipe des Services Techniques municipaux.



## VOIRIE : UNE PRIORITÉ

Nous avons décidé de rénover une grande partie de notre voirie. Compte tenu de nos possibilités financières et par souci d'une bonne gestion des deniers publics, nous procédons par étape. Les travaux que nous entreprenons devront être envisagés dans la perspective de durer. Il semble évident que dans un premier temps, la somme investie sera plus importante mais sur la période d'utilisation du bien, les finances de la Commune et par là même, les citoyens s'y retrouveront.

Il sera toujours préférable de mettre en œuvre moins de linéaire de routes mais de procéder à des travaux de qualité, tels les enrobés. C'est ce qui vient d'être réalisé au carrefour des routes de la Gare, de Menez Boutin et du carrefour de Kerlagadec à Tréméoc. En collaboration avec André Kerdravat, adjoint aux Travaux de la mairie de Tréméoc et dans le but d'améliorer sensiblement cette partie de voirie devenue très dangereuse pour tous les automobilistes, nous avons choisi une seule intervention par une seule entreprise. Et pour cette intervention la fermeture des routes a été réduite à son minimum pour ne pas apporter une trop grande gêne aux utilisateurs.

La signalétique et le marquage au sol ainsi que les bas-côtés ont complété les travaux de voirie afin de redonner à ce carrefour une lisibilité et une sécurité très nettement améliorée. Il restera

à programmer avec le marché à bons de commande, lancé depuis le mois de septembre, les deux tronçons situés de part et d'autre de ce carrefour, vers Menez Boutin et vers la route de la Gare. Dans ce même quartier nous procéderons à la remise en état de la voirie de Gorrequer Nevez.

Dans cette même veine de travaux de voirie et à la même période, nous avons programmé la réhabilitation de la portion de route située à l'entrée du bourg, au lieu-dit Titreuff (rue De Mortemart). Ces travaux permettront la remise en état de cette voirie allant de la D44 au nouveau ralentisseur du lotissement Polimmo et au parking du cimetière. Cette réhabilitation permettra une voie d'entrée de bourg, digne de ce nom.

## LES TRAVAUX A BONEZE

L'OPAC intervient dans la commune afin de réaliser une série de logements sur l'ancien site des usines "Jaouen". Cette opération permettra la construction de 10 logements en accession à la propriété qui se déclinent de la manière suivante : 6 logements T4 et 4 logements T5, en locatif : 6 logements en semi collectif et 7 maisons individuelles.

Le début de cette opération a pris effet à la toute fin du mois d'août avec la fermeture du chantier au public et la mise en place des barrières délimitant le domaine de ce chantier.

De septembre à novembre, ont lieu les travaux de démolition et de désamiantage des bâtiments en place.

Pour la fin de cette année et le tout début de l'année 2015, l'OPAC prévoit la réalisation des travaux de VRD (voirie et réseaux de distribution).

Les premiers travaux de construction proprement dits des logements sociaux sont envisagés pour le premier trimestre de 2015.

À ce jour, aucun planning plus précis ne nous a été communiqué pour la livraison des logements terminés mais ce projet social auquel nous tenons est enfin sur de bons rails.



## FINANCES

## IMPOTS LOCAUX ET ENDETTEMENT

La population communale (résidents permanents) est de 3 639 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2014, mais il ne sont pas les seuls à payer les impôts locaux : en effet, au dernier recensement de 2010, sur un total de 2 718 logements 1 191 sont des résidences secondaires (soit 43,82 %).

Pour la **taxe d'habitation**, qui est à la charge de celui ou celle qui dispose d'un logement meublé à usage d'habitation, les résidences principales bénéficient d'un abattement général de 15 %, institué à Combrit depuis plusieurs années par le conseil municipal, car facultatif. S'y ajoute un abattement obligatoire pour les personnes à charge, dont le taux a été fixé, également par le conseil municipal, à 15 %, pour la première et la deuxième personne et à 20 % pour la troisième et les suivantes.

Les personnes de plus de 60 ans, les veufs ou veuves, certains infirmes ou invalides, les titulaires de l'allocation aux adultes handicapés ou de l'allocation de solidarité aux personnes âgées sont exonérés de leur taxe d'habitation principale si trois conditions sont respectées :

- leur revenu fiscal de référence n'excède pas les limites fixées chaque année
- ils habitent seul ou avec leurs enfants à charge ou avec toute autre personne dont les revenus n'excèdent pas les mêmes limites
- ils ne sont pas assujettis à l'impôt de solidarité sur la fortune

Les résidences secondaires ne bénéficient pas de ces abattements ou exonérations.

Le taux d'imposition de la taxe d'habitation est de 16,08 % à Combrit Sainte-Marine, sans augmentation depuis 5 années, mais en prenant en compte l'abattement général qui, étant facultatif, n'existe pas dans toutes les communes, **le taux pour les résidences principales, sans personne à charge, est réellement de 13,67 %.**

La moyenne pour la Communauté de Commune du Pays Bigouden Sud est de 14,45%.

Les réductions des bases, accordées sur délibérations du conseil municipal, sont de 922 milliers d'euros, 253 € par habitant, soit 12,68 % du total de la base de la taxe d'habitation.

Pour la **dotation de fonctionnement**, versée par l'État, la population prise en compte est la population communale à laquelle sont ajoutés les résidents secondaires (1 personne par logement) et les personnes ayant une double résidence (étudiants, foyer logement...) **soit 4 849 habitants.**

Cette dotation de 898 678 € en 2013, se monte à 907 767 € pour 2014 malgré la contribution de la commune au redressement des finances publiques de 28 180 €.

Les comparaisons entre les différentes communes ayant un nombre équivalent d'habitants (strate) ne reflètent pas totalement la réalité car seuls les résidents permanents sont pris en compte : pour Combrit Sainte-Marine, les **impôts locaux** par habitant sont donnés pour 565 €, mais ramenés aux 4 849 habitants cela fait **réellement 424 € par habitant.**

Il en est de même pour l'**endettement** 784 € par habitant déjà inférieur à la strate (814 €) mais réellement à **588 € par habitant** pour 4 849 habitants.

La commune, **moins endettée** (2 852 000 € au 31 décembre 2013) **que la moyenne des communes de même importance**, peut donc emprunter, en cas de besoin, pour ses investissements 1 100 000 € tout en restant encore dans la moyenne de la strate.

La poursuite de la maîtrise des charges de fonctionnement devrait permettre de limiter au maximum le recours au prêt en utilisant l'excédent pour la réalisation des investissements.

## BRÈVES

## DISTRIBUTEUR DE BILLETS

Pour obtenir le maintien du distributeur de billets à Sainte-Marine, la municipalité a rencontré à plusieurs reprises les responsables du Crédit Maritime.

S'agissant d'un service public, car très utile pour les résidents, les touristes et les usagers du port de plaisance, nous avons proposé de mettre gratuitement à la disposition de la banque un local pour installer un nouvel appareil.

Malgré cela, la banque a procédé à son enlèvement le 23 septembre dernier. Nous ne pouvons que regretter cette décision.

## BIENTOT 16 ANS ?

Le recensement citoyen est obligatoire à partir de 16 ans et au plus tard à la fin du troisième mois suivant l'anniversaire. La démarche doit être effectuée auprès de la mairie munie d'une pièce d'identité et du livret de famille.

L'attestation de recensement est indispensable pour l'inscription à des concours et examens. Cette démarche facilite l'inscription sur les listes électorales et déclenche la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC), environ un an après.

NUMÉRO VERT  
ÉCLAIRAGE PUBLIC

**0800 01 36 53** (gratuit depuis un poste fixe) pour signaler un dysfonctionnement, des lampes défectueuses par exemple.



## FETER LE 14 JUILLET A COMBRIT SAINTE-MARINE



**L**e 14 juillet est un mythe fondateur du pays, au même titre que la Marseillaise ou le Panthéon.

J'ai souhaité que notre commune s'associe à cette Fête nationale et jour chômé en France, conformément à une tradition républicaine qui remonte à un peu plus d'un siècle, très précisément à juillet 1880.

C'est l'occasion d'un défilé militaire sur les Champs-Élysées en présence du président de la République et de tous les corps constitués ainsi que d'un feu d'artifice et de bals populaires dans toutes les villes.

Cette fête se construit sur le souvenir et la signification de deux événements révolutionnaires qui placent le peuple au cœur de l'action, à la fois acteur et objet, sujet et finalité. Cependant les faits portent leur propre histoire et interprétation, et font de la mémoire collective autour du 14 juillet, une reconstruction collective.

Le 15 juillet 1789, Louis XVI nomme La Fayette commandant de la garde parisienne créée

pour canaliser les mouvements populaires et assurer la protection des Parisiens. Des milices de citoyens se créent dans chaque ville sur le modèle de la garde nationale de Paris pour lutter contre toute menace. Des fédérations locales, régionales de gardes nationales se sont constituées dans le sud de la France dès le mois d'août 1789. Elles se répandent dans le reste du pays. Le 14 juillet 1790, la fête de la fédération eut lieu sur le Champ de Mars, à Paris, et près de 60 000 délégués des fédérations vinrent à la capitale, avec leurs couleurs, un drapeau bleu-blanc-rouge.

Par le 14 juillet 1789 la Révolution crée l'événement, par le 14 juillet 1790 elle crée l'expérience festive.

Sous la III<sup>e</sup> République, cependant, une Chambre à majorité républicaine est enfin élue en 1877. À l'initiative du député Raspail, le régime remet en vigueur les symboles de la Grande Révolution de 1789, en particulier la Marseillaise, hissée

au rang d'hymne national, le Panthéon, nécropole des gloires républicaines, enfin la Fête nationale du 14 juillet sans citer d'année de référence mais c'est finalement autour du 14 juillet 1790 que se fait le consensus à la chambre des députés.

Le 14 juillet est donc la commémoration du 14 juillet 1790 soit une fête de l'unité de tous les Français et il m'a semblé important que notre Commune s'associe par diverses manifestations locales et mette en valeur les principes de ce mythe républicain à triple missions :

- Créer du lien et nous unir sur des rappels historiques qui sont à la base de notre démocratie
- Faire honneur à tous ceux qui ont fait l'histoire communale et nationale
- Rappeler à tous et en particulier à notre jeunesse le ciment républicain qui est à la base de notre vie communale.

**Jacques Beauflis, maire**

### JARDINS FLEURIS

## L'ENVIRONNEMENT PRIS EN COMPTE

Comme chaque année, la municipalité a organisé au mois de juin le concours des jardins fleuris. Outre l'aspect esthétique, le jury prend en compte des critères environnementaux : diminution des désherbants, des engrais et de l'arrosage, et valorisation des végétaux locaux. Le jury était composé de Brigitte Le Gall-Le Berre, Jean-Yves L'Helgouarc'h et Patrice Toulemont pour la commune, ainsi que de Bénédicte Grosshome d'Horti Marine et Xavier Gueguen du Jardin Botanique.

**1<sup>er</sup> prix "jardins vus de la rue" : Annie Le Corre**

**1<sup>er</sup> prix "balcons" : Yvonne Bossier**

**1<sup>er</sup> prix "talus en bordure de route" : Huguette Monfort**

Ce concours est ouvert à tous et nous vous invitons à vous inscrire auprès de la mairie pour la prochaine édition !



## Réhabilitation du jardin "Marie Certen"



La commune vient d'acquérir le terrain "Michelet" ou plus communément appelé "Marie Certen" situé à l'arrière du port.

Notre souhait est que ce lieu reste ce qu'il a toujours été, c'est à dire un jardin.

Des travaux de réfection des murs en pierre seront effectués et des arbres fruitiers seront plantés.

Les enfants des écoles seront associés pour la mise en place de plants odorants et de petits fruitiers.

Tous les habitants de notre commune pourront ainsi profiter de cet espace de verdure qui sera agrémenté de bancs.



## LE MARCHÉ ÉTÉ COMME HIVER

Toute l'année, le marché de la place Grafenhausen participe à l'animation et à l'activité économique de la commune. Le mercredi matin, il est le point de rencontre de toutes les générations. On s'y croise, s'arrête pour prendre des nouvelles du petit-fils, commente la vie du bourg, discute tout en choisissant légumes ou poisson pour le repas du midi. Les collégiens se retrouvent devant chez Fred pour manger une complète ou une froment chocolat, à la descente du car scolaire.

En hiver, de novembre à mars, neuf commerçants proposent leurs étals quel que soit le temps : les crêpes de Fred, les Délices de Didou (pâtisseries), les légumes Guéguen et ceux du Clos de Bellevue (bio), deux marchands de poissons,

des fleurs, du miel et la viande d'agneau de l'Anse du Pouldon. Producteurs locaux pour la plupart, ils proposent tous des produits frais. Patricia vend la pêche de son fils qui a un bateau à Kéridy. *"Je viens ici depuis 14 ans, on connaît tout le monde. C'est un marché convivial"*, dit-elle. Un peu plus loin, une fidèle cliente choisit ses tomates bio, cultivées au Clos de Bellevue à Combrit. *"Je viens tous les mercredis y faire mes courses. Je sais ce que je mange et j'évite du coup de prendre ma voiture"*. Juste à côté, un couple d'étrangers prend en photo l'étal de fromages.



En ce début du mois d'octobre, il y a encore un petit air estival sur le marché. D'avril à octobre, le marché s'étoffe. Environ 17 commerçants, déballet en période creuse, d'avril à juin et septembre-octobre, et 35 en juillet et août. Durant cette période, le marché ne propose plus seulement de l'alimentation mais aussi de l'artisanat, des vêtements, du linge de maison...

## NOUVEAUX SERVICES ET COMMERCES

### LE ROULIS



**Herman  
Le Cossec**

a repris le Roulis au mois de février. *"À 40 ans, c'est le moment où jamais"*, dit-il, après plusieurs années comme

employé à la criée au Guilvinec et deux en tant que barman à Pont-l'Abbé. Quelques aménagements intérieurs, l'installation d'un grand écran pour les événements sportifs, ont marqué son arrivée sur la commune où il s'investissait déjà en tant qu'éducateur sportif auprès des jeunes footballeurs de l'entente Tréméoc Ile-Tudy Combrit. Il travaille avec sa compagne dans ce bar qui propose également un coin presse, jeux et loto, un Point Vert de retrait d'argent, de la petite restauration en continu et des glaces en saison. Les concerts organisés le week-end assurent une animation supplémentaire.

- *Le Roulis est ouvert tous les jours en été de 8 h à 13 h 30 et de 16 h 30 à 20 h*  
- *Jusqu'à 1 h du matin le vendredi et samedi*

- *De septembre à fin mai, il est fermé le lundi après-midi et le jeudi matin.*

### OML ELEC



**Olivier**

**Mazé-Launay** s'est installé comme artisan à Combrit dont sa femme est originaire.

Fort d'une solide expérience d'électricien, il a choisi de développer son activité en mettant ses compétences au service de la rénovation : cloisons, isolation, menuiserie, plancher, carrelage, faïence, chauffage et bien sûr électricité générale. Il intervient dans le secteur de Pont-l'Abbé et sa région.

**Contact : 06 89 81 35 40**  
[www.oml-electricite.fr](http://www.oml-electricite.fr)



### ANIMAL SITTER

**Nadine Etienne** propose une activité originale depuis le mois d'avril : elle passe à domicile pour nourrir et s'occuper des animaux de compagnie, arroser les plantes et relever le courrier. À 24 ans, elle est titulaire d'une licence en biologie, s'est formée au secourisme canin et félin et a obtenu un certificat de capacité pour exercer cette activité.

Une passion qu'elle met au service des habitants de la commune et des environs, assurant ainsi la garde de nos compagnons préférés durant un week-end, des vacances... **Contact : 06 40 63 40 36 / [www.animal-sitter.com](http://www.animal-sitter.com)**

### CLB MULTISERVICES 29



**Cyrille  
Le Breton**

a créé son entreprise multiservices au mois de mai. Dix-sept ans d'expériences, dont plus de

la moitié en tant qu'artisan à son compte, qu'il met au service de la maison : plomberie, électricité, peintures, isolation et aménagement de combles. Il se déplace pour les petits travaux : l'installation d'une prise ou le changement d'un robinet par exemple. Côté jardin, Cyrille Le Breton réalise l'entretien, la taille de haies, le débroussaillage, le nettoyage de terrasses. Installé comme auto-entrepreneur, il prend les chèques emploi services pour les jardins et le gardiennage de maisons.

**Contact : 06 63 77 76 59**

## ENSEMBLE POUR COMBRIT SAINTE-MARINE

Le 23 mars dernier, les électeurs et électrices ont tranché en accordant leur confiance, à une large majorité, à la liste "Ensemble pour Combricit-Sainte-Marine" que nous soumettions à leurs suffrages, élisant ainsi, avec ceux qui venaient de faire leurs preuves lors du mandat précédent, une équipe motivée avec pour ambition d'assurer l'avenir de notre Commune pour le bien de tous.

Ce faisant, nos Concitoyens ont adopté notre projet de mandature, "un programme raisonnable et raisonné", qui n'est pas un catalogue de vaines promesses.

Dès le lendemain de la séance d'investiture du nouveau Conseil municipal, le 31 mars dernier, les manches ont été retroussées et chacun s'est mis à l'ouvrage en poursuivant les actions déjà entreprises ou en cours de réalisation, en mettant à l'étude de nouveaux chantiers.

C'est ainsi qu'ont été engagées ou vont être rapidement engagées, et sans vouloir être exhaustif :

- > Une étude sur l'e-tourisme (numérisation de l'offre touristique)
- > Avec la Communauté de Communes, une étude pour l'amélioration de la collecte des déchets
- > La poursuite de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU)
- > L'étude pour la mise en place d'un logement d'urgence
- > La mise en place des activités périscolaires dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires
- > La création d'un Centre de Loisirs intercommunal avec Tréméoc et Ile Tudy
- > L'étude pour la réalisation du restaurant municipal

- > L'étude pour la réhabilitation du Centre nautique
- > L'animation culturelle au Fort et à l'Abri du Marin
- > La fin des travaux aux sanitaires de Toul a march
- > La réhabilitation de la Capitainerie au Port

Certes, il restera beaucoup à faire mais nous n'entendons pas rester les deux pieds dans le même sabot. Nous sommes déterminés à réaliser notre programme.

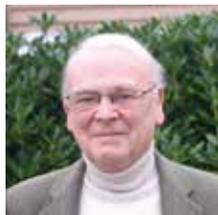
War-raok ! Pour la majorité municipale,  
**Jacques BEAUFILS**

## COMBRIT AVENIR

LA PARUTION DU JOURNAL DE LA COMMUNE EST L'OCCASION DE VOUS PRÉSENTER LES ÉLUS DE LA LISTE "COMBRIT AVENIR" SIÉGEANT AU CONSEIL MUNICIPAL :



Jacqueline Quéau  
[jqueau@orange.fr](mailto:jqueau@orange.fr)



Henri Le Béchennec  
[hlebechennec@orange.fr](mailto:hlebechennec@orange.fr)



Maryannick Picard  
[mpicard@orange.fr](mailto:mpicard@orange.fr)



Gérard Yvé  
[gerard.yve@orange.fr](mailto:gerard.yve@orange.fr)

..... NOUS PARTICIPONS AUX COMMISSIONS SUIVANTES : .....

Portuaire et du nautisme,  
Enfance-jeunesse,  
Sports et vie associative.

*Elue au SIVOM.*

Travaux et voirie,  
MAPA (marchés à  
procédure adaptée),  
Impôts directs.

*Représentant sécurité  
routière de la commune  
auprès de la préfecture.*

Culture-patrimoine  
et animations,  
Affaires scolaires.

*Elue au CCAS.*

Finances et  
administration générale,  
Urbanisme, Appel d'offres.

*Représentant défense  
de la commune auprès  
de la préfecture.  
Elu à la Communauté de  
Communes, participant  
aux commissions sociales,  
Développement économique  
et tourisme.*

Notre action s'inscrit selon les valeurs de l'association "Combricit Avenir" au sein du conseil municipal dans le cadre des commissions et des groupes de travail.

Nous apportons expériences et savoir-faire au bénéfice de la collectivité.

Nous exprimons lors de votes en conseil le positionnement qui nous paraît le meilleur au sens de l'intérêt général.

C'est ainsi que nous avons voté contre le projet périscolaire car il va à l'encontre des rythmes naturels de l'enfant en proposant de regrouper un jour sur deux les activités à charge de la municipalité et qu'il offre trop peu d'animations en relation avec le projet éducatif.

***Vous pouvez nous joindre par messagerie mail ou au téléphone : 06 79 24 96 60.***

# L'ÉTÉ EN IMAGES

**FEST-NOZ**  
**BERNARD LE BRETON ET YANICK PÉRON**  
**LOUISE EBREL ET IFIG FLATRÉS**  
**MARIE-LAURENCE FUSTEC**  
**ET BRIGITTE LE CORRE**  
**KELENN LAFAMIDO DE MER**  
**BART, HERNIE AND FAMILY**  
**LE CERCLE ET LE BAGAD DE COMBRIT**  
**MADÉMÈKERE FUNNY VIBES (Jazz, funk, soul)**  
**GWENAËL KERLÉO (harpe celtique)**  
**OUTSIDE DUO (the Celtic-two-men-show)**  
**CLARA KURTIS (hip-hop, soul, funk, pop)**  
**EMILE'S GANG (reprises rock)**  
**BOBBY & SUE (jazz, blues)**  
**FÊTE PAYSANNE**  
**SOUPER MARIN**

